

COMMUNIQUE DE PRESSE

DE MONSEIGNEUR LE COMTE DE PARIS ET DE LA FONDATION SAINT-LOUIS

Monseigneur le Comte de Paris et la Fondation Saint-Louis représentée par son président Monsieur Baleine du Laurens ont signé le 13 décembre 2023 un protocole d'accord et mis un terme à l'ensemble de leurs litiges, notamment aux contentieux judiciaires qui les séparaient.

Ils se réjouissent d'unir leurs forces pour travailler à la réalisation des objectifs fixés à la Fondation par son fondateur Henri d'Orléans (1908-1999) et pour promouvoir l'histoire de France au travers, notamment, de celle de la dynastie capétienne.

Le Comte de Paris, Président d'Honneur de la Fondation, participera aux réunions du conseil d'administration et aux travaux de tout conseil d'orientation scientifique et culturelle qu'il pourrait s'adjoindre. Il assumera, pour le compte de la Fondation, des missions d'intérêt général.

Le prince Eudes d'Orléans a été élu membre du conseil d'administration de la Fondation Saint Louis, renforçant ainsi la relation de celle-ci avec la famille de France.

Contact presse : contact@fondation-saint-Louis.com